



**LES PAROISSIENS ET PAROISSIENNES
DE LA PAROISSE ST-SULPICE LE SOLITOU
(CORBIERES, HAUTEVILLE, VILLARVOLARD)**

Sont convoqués en assemblée paroissiale ordinaire

**le jeudi 17 septembre 2020 à 19 h. 30
à l'Eglise de Corbières**

Tractanda

1. Salutations

2. Procès-verbal de la dernière assemblée (il ne sera pas lu, il est disponible sur les sites internet des communes de Corbières et Hauteville « rubrique paroisse » ainsi qu'à l'administration communale de Hauteville.

3. Compte 2019

Rapport de la commission financière – approbation

4. Budget 2020

Rapport de la commission financière – approbation

5. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives

6. Divers

Les comptes 2019 et le budget 2020 peuvent être consultés auprès de la caissière paroissiale aux heures d'ouverture de l'administration communale de Hauteville.

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

Le Conseil paroissial